

Perspectives d'avenir dans un système bancaire ouvert

Préparé par :

FDATA North America

Avant-propos

La Financial Data and Technology Association (FDATA), située à Édimbourg (Écosse), est la principale association commerciale à prendre fait et cause pour un système bancaire ouvert.

La FDATA a été constituée en 2013 au Royaume-Uni lors des négociations visant à inclure l'accès aux données des comptes dans la Deuxième directive européenne sur les services de paiement (DSP2). En plus d'avoir collaboré avec des décideurs politiques de l'Union européenne, la FDATA a activement pris part au groupe de travail sur un système bancaire ouvert du Royaume-Uni en 2015. En 2016, le produit du travail de ce groupe de travail a été publié par le Trésor de Sa Majesté sous forme de norme intitulée *l'Open Banking Standard*.

Après avoir aidé les organismes de réglementation du Royaume-Uni à définir le plan d'action ayant mené à la formation de l'entité responsable de la mise en œuvre du système bancaire ouvert (l'Open Banking Implementation Entity, ou OBIE), la FDATA a été invitée à se joindre au groupe directeur de l'OBIE et y a joué un rôle important en l'aidant à mettre en place des normes rigoureuses et en veillant à ce que les responsables des politiques et de la réglementation participent activement à la recherche de solutions aux problèmes les plus complexes.

FDATA North America a été fondée au début de 2018 par plusieurs entreprises offrant des produits et services technologiques permettant aux consommateurs et aux petites entreprises d'améliorer leur situation financière. Ce groupe compte parmi ses membres des chefs de file et des innovateurs tels que Cardlytics, Envestnet Yodlee, Flinks, Intuit, Kabbage, Lendified, Moven, Morningstar, MX, Onist, Questrade, Quicken Loans, Quovo et Plaid, pour ne nommer que ceux-là.

Les membres de FDATA North America proposent à quelque 3,5 millions d'adultes canadiens des outils d'agrégation pour les aider à mieux gérer leurs finances.

Table des matières

Avant-propos	3
Synthèse	5
Chapitre 1 : Définition d'un système bancaire ouvert.....	8
Au sujet des données financières.....	10
Changer le paysage concurrentiel	10
Survol du secteur bancaire au Canada	12
Chapitre 2 : Avantages du système bancaire ouvert	15
Pour les particuliers.....	16
Pour les entreprises.....	18
Pour les entreprises de technologie financière et les innovateurs	20
Pour les banques	21
Pour les organismes de réglementation.....	22
Chapitre 3 : Consentement et protection du consommateur	24
Consentement clair et compréhensible	25
Conception d'un modèle de responsabilité.....	27
Chapitre 4 : Données, technologie et système bancaire ouvert	29
Pratiques actuelles de partage des données	29
Nouvelle génération de partage de données	30
Normaliser les exigences techniques	31
Gérer les données historiques.....	32
Chapitre 5 : Politiques et surveillance efficaces	34
Glossaire	36

Synthèse

CHAPITRE 1 : DÉFINITION D'UN SYSTÈME BANCAIRE OUVERT

- Un système bancaire ouvert est un système structuré permettant aux consommateurs et aux fournisseurs de services financiers d'échanger des données en fonction des besoins des consommateurs et des limites du consentement accordé par ceux-ci. Ce partage de données est distinct et réversible.
- Trois catégories de données sont visées :
 - o Les données clients;
 - o Les données de transaction;
 - o Les données clients à valeur ajoutée.
- Un système bancaire ouvert reconnaît que la demande et les besoins des consommateurs font du partage de données financières une nécessité, mais pour l'heure, ce partage se fait en l'absence d'un régime de surveillance, ce qui expose les clients, les banques et les fournisseurs de services à des risques inutiles.
- S'il est bien encadré, le système bancaire ouvert préservera la sécurité et la stabilité du système financier tout en stimulant l'innovation et en conférant une plus grande autonomie aux clients.

CHAPITRE 2 : AVANTAGES DU SYSTÈME BANCAIRE OUVERT

- Le système bancaire ouvert a pour caractéristiques distinctives de donner au client l'embaras du choix et d'assurer sa protection, mais aussi de favoriser l'innovation au sein du secteur.
- Toutefois, sa principale particularité réside dans le choix du consommateur, ce système ayant précisément pour objectif d'améliorer le service à la clientèle, la satisfaction des clients et les choix à leur portée.
- Toutes les parties prenantes du secteur des services financiers profiteront des avantages d'un système bancaire ouvert :
 - o **Les consommateurs** recevront un meilleur service et des produits financiers personnalisés et intuitifs à moindre prix qui les aideront à améliorer leur santé financière;
 - o **Les entreprises** pourront tirer parti de la technologie pour simplifier leurs opérations financières, améliorer leur trésorerie et leur gestion financière, et mieux connaître leurs clients, c'est-à-dire savoir de quelle façon, à quel moment et à quel endroit ceux-ci dépensent leur argent;
 - o **Les entreprises de technologie financière et les innovateurs** révolutionneront la façon dont les particuliers et les entreprises dépensent leur argent, gèrent et comprennent leurs finances;
 - o **Les banques** réinventeront leur modèle de gestion afin de générer de nouvelles recettes, de proposer une gamme élargie de produits et services sans avoir à mettre au point et à entretenir des solutions exclusives et d'offrir un meilleur service à la clientèle grâce aux données partagées;

- **Les responsables de la réglementation** tireront parti de la technologie et de l'innovation pour améliorer leur efficacité à l'aide d'outils comme l'automatisation, l'intelligence artificielle et l'analytique prédictive.

CHAPITRE 3 : CONSENTEMENT ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

- La première étape incontournable pour instaurer un système bancaire ouvert repose sur l'affirmation du droit légitime du consommateur de consulter, d'utiliser et de partager les données le concernant qui sont détenues par les institutions financières avec lesquelles il fait affaire.
- L'étape suivante, l'obtention de son consentement, revêt une importance cruciale. Pour assurer la protection des consommateurs et des propriétaires de petites entreprises, un système bancaire ouvert doit exiger de tout fournisseur de services qu'il obtienne le consentement explicite de ses clients à l'aide de mentions indiquant clairement à ces derniers :
 - Quelles données ils consentent à partager (et comment s'effectuera l'accès à ces données)
 - Pendant combien de temps l'accès est-il autorisé (conditions claires)
 - Comment exercer leur option de refus
 - Qui détiendra ces données (et pendant combien de temps)
- Les banques doivent respecter le consentement du consommateur, qui autorise ainsi une entreprise de technologie financière à agir en son nom.
- S'il est bien encadré, le système bancaire ouvert pourra atténuer les risques et protéger les consommateurs en garantissant la réglementation des fournisseurs de services et l'existence de recours pour les consommateurs en cas de problème.
- L'établissement d'un consentement clair et compréhensible repose sur quatre principes directeurs :
 1. Le consentement doit être explicite et positif;
 2. Le consommateur doit être en mesure de modifier la portée de son consentement et d'annuler un service (et révoquer ainsi le droit d'accès à ses données) en tout temps;
 3. Les parties qui sollicitent le consentement doivent être des entités réglementées;
 4. Nulle institution financière ne doit empêcher le consommateur de partager ses données avec un tiers, à moins qu'il existe objectivement un risque concret au partage des données (cet aspect devrait d'ailleurs être pris en compte dans la réglementation).
- La structure élémentaire du modèle de responsabilité établi pour le système bancaire ouvert efficace prévoit :
 - Une méthode pour indemniser le client dans le cas où il subit une perte sans qu'il y ait faute de sa part;
 - Un système fiable, équitable et raisonnable de partage de la responsabilité et des coûts entre les entreprises;
 - Des mécanismes visant à protéger les parties autorisées au système bancaire ouvert contre les réclamations frauduleuses.

CHAPITRE 4: DONNÉES, TECHNOLOGIE ET SERVICES BANCAIRES OUVERTS

- En définitive, le système bancaire ouvert est l'équivalent moderne des méthodes employées depuis des années par le secteur des services financiers; les percées réalisées par rapport aux données et aux technologies en ont simplement amélioré l'efficacité, l'acceptabilité et l'accessibilité.

- De nos jours, les principaux modes de partage de données sont par capture de données d'écran et par interface de programmation d'applications (API) privée. Or, ces modes de partage exigent qu'une entreprise de technologie financière enregistre les données d'accès à la plateforme bancaire en ligne du client puis qu'elle utilise ces données pour se connecter au nom du client afin d'extraire les données voulues.
- S'il est réalisé par des parties responsables, le grattage d'écran est un mécanisme viable pour accéder à des données tout en préservant la sécurité et en réduisant au minimum le risque opérationnel; toutefois, cette méthode a ses limites :
 - Elle ne permet pas aux consommateurs de contrôler la portée et la durée de l'accès;
 - Elle peut sembler aller à l'encontre des conditions d'utilisation dont sont assortis les comptes clients aux institutions financières;
 - Elle peut monopoliser beaucoup de ressources.
- Les accords bilatéraux conclus par les entreprises de technologie financière manquent de transparence et menacent de jeter bas l'efficacité, de restreindre la concurrence sur les marchés, de réprimer l'innovation, de réduire la compétitivité et de faire grimper les coûts, autant de répercussions qui risquent d'en diminuer la valeur aux yeux des consommateurs.
- Il serait extrêmement avantageux d'établir des normes techniques pour faire d'un environnement API la méthode de partage de données privilégiée (par rapport au grattage d'écran et aux accords bilatéraux).

CHAPITRE 5 : RECOMMANDATIONS POUR UNE POLITIQUE ET UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE EFFICACES

- Tout bon système bancaire ouvert doit être encadré par des normes et par un régime réglementaire de surveillance, et doit être doté du budget nécessaire à la tenue de ces activités.
- Les entreprises de technologie financière devraient être réglementées en proportion du risque auquel elles exposent les consommateurs et le système financier.
- Le gouvernement du Canada doit jouer un rôle proactif dans l'élaboration d'un nouveau cadre pour le système financier. À ce titre, il doit :
 - Établir les types de comptes qui seront visés par le système bancaire ouvert du Canada, en tenant compte du fait qu'un déploiement à grande échelle réalisé dès le départ permettra aux Canadiens de profiter des avantages plus rapidement;
 - S'assurer, s'il y a lieu, que les nouveaux arrivants sur le marché sont enregistrés, approuvés et encadrés par une autorité de contrôle centralisée;
 - Veiller à ce que des mesures de sécurité proportionnelles au risque inhérent des activités réglementées soient mises en place;
 - Établir un répertoire fédéral des fournisseurs enregistrés et inviter les responsables de la réglementation des provinces à en faire autant, si besoin est.
- La création d'une entité responsable de la mise en œuvre permettrait d'instaurer des règles du jeu équitables pour que toutes les parties prenantes au marché puissent s'exprimer au sujet des politiques, des normes et des mesures de sécurité, pourvu que cette entité soit habilitée à régler les différends entre les parties prenantes et qu'elle place l'expérience client au centre de ses préoccupations.
 - Elle pourrait également donner une mesure cohérente des résultats obtenus par rapport aux objectifs de défense des intérêts du consommateur, comme la propriété des données, la transparence, la sécurité, la confidentialité et la stabilité du système financier.

Chapitre 1 : Définition d'un système bancaire ouvert

La « révolution des données » transforme pratiquement chaque aspect de nos vies; elle transforme nos interactions, nos communications, nos déplacements et notre travail. Elle est également à l'origine d'un profond changement dans les habitudes de dépense, d'épargne et de gestion financière des particuliers et des entreprises.

Un système bancaire ouvert est un système structuré permettant aux fournisseurs de services financiers d'échanger des données en fonction des besoins et du consentement de leurs clients communs. En donnant leur consentement, les consommateurs et les clients d'affaires autorisent positivement le tiers fournisseur de services financiers de leur choix à accéder à leurs données en échange d'un produit ou d'un service de leur choix.

Le secteur des services bancaires et financiers connaît une transformation sans précédent. Jusqu'à maintenant, la proximité géographique était le principal facteur d'attraction, de fidélisation et de rentabilité du client. Les clients choisissaient avant tout leur institution financière en fonction de sa proximité; l'objectif était de pouvoir passer rapidement à la banque pendant l'heure du dîner ou entre deux courses.

Le nombre de succursales et de bureaux dictait le nombre de clients que les banques pouvaient attirer. En gros, la plupart d'entre elles faisaient figure de « guichets uniques » de services financiers. Du moment qu'un client ouvrait un compte opérations ou un compte épargne, la suite logique était de lui fournir des produits et des services hypothécaires, de placement et de gestion des avoirs.



Un système bancaire ouvert est un système structuré permettant aux fournisseurs de services financiers d'échanger des données en fonction des besoins et du consentement des consommateurs.

Les choses ont changé. La proximité des succursales n'est plus le facteur premier de différenciation concurrentielle des banques. En 2010, une analyse différentielle des cotes des banques a révélé que 74 % des différences étaient attribuables à des facteurs géographiques : les banques présentes sur des marchés dynamiques obtenaient simplement une meilleure cote. En 2017, la situation était complètement différente, et l'endroit où ont lieu les opérations bancaires ne compte plus que pour 39 % de la différence. Les autres facteurs sont le modèle de gestion et son application, la stratégie, la cohérence des initiatives et d'autres moyens d'action dont disposent les banques¹.

Chose plus importante, les clients ne dépendent désormais plus d'une seule banque pour répondre à tous leurs besoins financiers. Nombreux sont ceux qui font affaire avec plusieurs fournisseurs de services – planificateurs financiers, courtiers hypothécaires, gestionnaires de portefeuille et tiers assureurs – qui ont tous besoin de certaines données financières. Ainsi, le terme « système bancaire ouvert » est relativement nouveau, mais le besoin de partager des renseignements financiers ne l'est pas. Pensez-y :

- Les consommateurs et leurs petites entreprises apportent des relevés, des reçus et d'autres documents financiers papier à leur conseiller, leur comptable et leur fournisseur de services pour préparer leur déclaration de revenus, gérer leurs placements ou demander un emprunt;
- Les entreprises ont accès aux renseignements bancaires de leurs employés pour le dépôt automatique de la paye;
- Les planificateurs financiers analysent en détail la situation financière familiale pour recommander des stratégies de planification de la retraite.

En définitive, le système bancaire ouvert est l'équivalent moderne des méthodes employées depuis des années par le secteur des services financiers, les percées réalisées par rapport aux données et aux technologies en ont simplement amélioré l'efficacité, l'acceptabilité et l'accessibilité. Imaginez le soulagement que ressentirait le comptable qui, au lieu de recevoir la boîte à chaussures tant redoutée, débordant de reçus froissés et de relevés de compte, aurait accès à des documents électroniques pour la préparation des déclarations de revenus. Cela représente tout un gain de productivité et une nette diminution des coûts de déclaration.

Le système bancaire ouvert est le produit d'une évolution naturelle dans notre monde de plus en plus numérique. Ces changements comportementaux s'imposent tout particulièrement dans le secteur des services financiers, car, même à l'heure actuelle, les avoirs qui circulent entre les divers agents et parties prenantes ne sont pas tangibles : ce ne sont que des données.

¹ McKinsey & Company, *Remaking the bank for an ecosystem world, 2017* (<https://www.mckinsey.com/industries/financial-services/our-insights/remaking-the-bank-for-an-ecosystem-world>).

Petite histoire du système bancaire ouvert

Le « mouvement » pour un système bancaire ouvert est le résultat des campagnes de plaidoyer menées par des défenseurs des consommateurs, des entreprises de technologie financière et des intervenants engagés pour défendre le droit des consommateurs à partager leurs données financières tout en protégeant leurs intérêts et en assurant la sécurité du système financier.

L'éventualité de nouveaux modèles de gestion a poussé l'Union européenne à adopter la Deuxième directive européenne sur les services de paiement (DSP2) en 2013. Cette directive traite de l'accès aux données de paiement par des tiers, lequel est régi par un modèle de responsabilité et un cadre de réglementation clairement définis. Elle est entrée en vigueur en janvier 2018. Les partisans du système bancaire ouvert continuent de mener campagne pour que les données non liées aux paiements soient incluses dans la réglementation.

Au Royaume-Uni, plusieurs sociétés indépendantes de capital-risque en gestion des finances personnelles ont vu le jour en 2005 et 2010, ce qui a mené à un échange d'idées raisonnablement public sur les données clients. En 2015, des participants aux marchés ont ouvert les négociations de l'Open Banking Standard, dont la définition de normes techniques. Cette norme est entrée en vigueur en 2018.

Le mouvement pour le système bancaire ouvert se propage dans les marchés du monde entier, par exemple en Inde, en Chine, au Japon, en Australie, aux États-Unis, au Mexique, à Singapour et Hong Kong, en Malaisie, en Russie et en Europe, au Nigeria et ailleurs.

Au sujet des données financières

Jusqu'à présent, les banques étaient les principales gardiennes des données financières de leurs clients. L'accès à ces données était contrôlé en vertu de la réglementation régissant les banques et les institutions financières. Mais quel genre de données les banques détiennent-elles? On peut les classer en trois grandes catégories² :

- (1) Les **données sur les clients** fournies directement à une banque (coordonnées, renseignements sur leur emploi, antécédents financiers, listes de bénéficiaires pour les paiements de factures, etc.);
- (2) Les **données de transaction** (paiements, retraits, virements, solde des comptes en cours et passé, intérêts touchés ou déboursés, etc.);
- (3) Les **données à valeur ajoutée sur les clients** que les banques ou d'autres détenteurs de données génèrent pour dresser un profil du client (cotes de crédit, vérification des revenus et des avoirs, agrégation de données standardisées, dépouillées ou reformatées en lien avec les comptes clients, etc.).

Si un client souhaite ou doit transférer ces renseignements, les méthodes pour ce faire sont souvent limitées et le client doit alors se rabattre sur des méthodes dépassées et fastidieuses.

Un système bancaire ouvert reconnaît que la demande et les besoins des consommateurs font du partage de données financières une nécessité. Pour l'heure, ce partage se fait en l'absence d'un régime de surveillance, ce qui expose les clients, les banques et les fournisseurs de services à des risques inutiles. S'il est bien encadré, le système bancaire ouvert préservera la sécurité et la stabilité du système financier tout en stimulant l'innovation et en conférant une plus grande autonomie aux clients.

Seulement 18 % des Canadiens utilisent au moins deux services de technologie financière, ce qui place le Canada derrière le taux moyen mondial d'adoption de 33 %.

Indice d'adoption des FinTech 2017 d'EY

Changer le paysage concurrentiel

Pendant les années de chaos qui ont suivi la crise financière mondiale, les banques et les organismes de réglementation se sont concentrés sur les mesures fondamentales à prendre pour ramener le secteur financier sur les rails.

De nos jours, les banques sont au cœur d'un système d'intermédiation financière complexe qui stocke, transfère, prête, investit et gère (risques y compris) des fonds totalisant plus de 260 billions de dollars à l'échelle mondiale et produisant des recettes d'environ 5 billions de dollars³. Même si les banques ont le quasi-monopole de ces recettes, cette prérogative est contestée par de nouveaux concurrents sur le marché.

L'évolution des attentes des clients et des exigences réglementaires, la fulgurance des avancées technologiques et le renouveau de l'orientation client contribuent tous à transformer le paysage concurrentiel.

Pendant que le secteur des services financiers se remettait de la crise économique, les avancées rapides de la technologie et du traitement des données transformaient la face du monde. Des plateformes comme Google, Apple, Facebook et Amazon ont commencé à brouiller les lignes de partage entre les divers secteurs d'activité en reliant les chaînes de valeur de plusieurs

² Des recommandations relatives aux données sont présentées au chapitre [1](#).

³ McKinsey & Company (2018): *Banks in the changing world of financial intermediation*.

secteurs, et les intervenants du marché continuent de spéculer sur les prochaines avancées dans le secteur des services financiers. Apple Pay, Samsung Pay et Google Pay ne sont que des points de départ; Facebook (et sa filiale WhatsApp) a maintenant introduit les paiements de personne à personne dans ses applications de messagerie. Prenez Amazon : ce géant du commerce électronique offre des solutions d'infonuagique, de distribution, de logistique et de création de contenu média, des produits électroniques et, maintenant, des services financiers. Amazon offre en outre des services de paiement tels que des prêts, des assurances et des comptes chèque, tout cela sans être une banque classique sous réglementation.

Ce mouvement ne laisse pas les consommateurs indifférents. Près de 75 % des milléniaux des États-Unis seraient plus enthousiasmés par l'annonce de nouveaux produits financiers venant de Google, Amazon, PayPal ou Square que si ces produits étaient offerts par leur banque⁴.

Parallèlement, des entreprises de technologie financière ont commencé à exploiter les données et les technologies pour numériser certains services. Ces entreprises ne sont pas grevées par de vieux systèmes et infrastructures dispendieux ni par l'obligation d'offrir une gamme complète de services financiers. Parce qu'elles se consacrent à un aspect donné de la chaîne de valeur, elles peuvent offrir une meilleure expérience client (vraisemblablement sous forme d'une réduction de coûts) que les fournisseurs de services actuels.

Nous pourrions nommer en exemple [Onist](#), une plateforme qui fournit en toute sûreté aux

Près de 75 % des milléniaux des États-Unis seraient plus enthousiasmés par l'annonce de nouveaux produits financiers venant de Google, Amazon, PayPal ou Square que si ces produits étaient offerts par leur banque.

Examen annuel des pratiques bancaires
internationales de McKinsey & Co.

familles – et à leurs conseillers financiers – un portrait complet de leur valeur nette et d'importants documents financiers, et qui contribue ainsi à leurs connaissances financières et leur permet de prendre des décisions financières plus éclairées. La plateforme d'Onist peut aider le couple à coordonner ses décisions financières ou à administrer les finances d'un parent âgé, ou encore aider un propriétaire de petite entreprise à simplifier la gestion de ses finances.

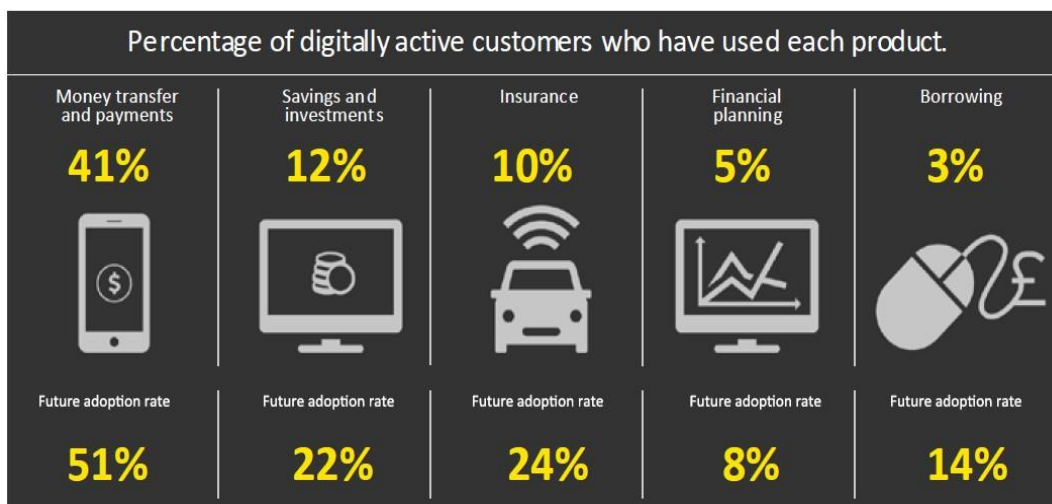
Nous pourrions également citer l'exemple de [Kabbage](#), une entreprise de technologie financière qui procure aux petites entreprises une marge de crédit allant jusqu'à 250 000 dollars américains en moins de dix minutes. Kabbage utilise les données produites par les activités commerciales, telles que des données liées aux comptes, aux ventes en ligne, à l'expédition de marchandises et de nombreuses autres sources, pour déterminer le rendement et offrir du financement flexible en temps réel. À la fin de 2018, la plateforme de crédit automatisée de Kabbage accordait quotidiennement plus de 10 millions de dollars à de petites entreprises⁵.

Des entreprises de technologie financière comme Onist et Kabbage répondent à la demande des consommateurs en matière de services financiers « sur demande », plus

⁴ McKinsey & Company (2017): *Remaking the bank for an ecosystem world* (mckinsey.com/industries/financial-services/our-insights/remaking-the-bank-for-anecosystem-world).

⁵ Kabbage (2018): *Small Businesses Access More Than \$10 Million Per Day with Kabbage* ([https://www.kabbage.com/pdfs/presreleases/Press%20Release%20-%20\\$10M%20Day%20-%2010_24_18%208am.pdf](https://www.kabbage.com/pdfs/presreleases/Press%20Release%20-%20$10M%20Day%20-%2010_24_18%208am.pdf)).

FIGURE 1 : LES SERVICES DE TECHNOLOGIES FINANCIÈRES LES PLUS UTILISÉS AU CANADA



Source: EY FinTech Adoption Index 2017 – Canadian findings

flexibles et plus intuitifs que ce que les banques sont en mesure d’offrir.

Survol du secteur bancaire au Canada

En général, les banques canadiennes comptent parmi les plus sûres et les plus stables au monde, comme en témoigne leur rendement relativement fort pendant la crise financière mondiale. On dénombre 86 banques au Canada^{6,7}; mais les six plus grandes représentent à elles seules approximativement 90 % du total des avoirs détenus par les institutions de dépôt sous réglementation fédérale⁸. Même si cette concentration permet une surveillance réglementaire plus rigoureuse, les observateurs s’inquiètent de ce que ce marché captif peut freiner l’innovation, restreindre la concurrence et protéger les intérêts des institutions en place.

Par manque de choix, près de 65 % des Canadiens font affaire avec leur banque depuis au moins dix ans, un taux plus élevé que dans les autres

marchés (aux États-Unis, le taux de fidélité sur 10 ans est de 40 %⁹).

Dans le secteur des services bancaires de détail, l’absence de concurrence a également contribué à l’accroissement des pratiques de vente abusives. Selon l’Agence de la consommation en matière financière du Canada, les risques de vente abusive et de violation des règles de conduite du marché auraient augmenté et les mesures de contrôle en place pour repérer, surveiller et atténuer ces risques seraient insuffisantes¹⁰.

Au Canada, les banques exercent une plus grande influence dans le secteur des technologies financières que partout ailleurs dans le monde. À l’heure actuelle, plus de 60 % des institutions financières canadiennes sont associées à des entreprises de technologie financière (soit environ 15 % de plus que la moyenne mondiale) et 82 % comptent établir de nouveaux partenariats au cours des trois à cinq prochaines années¹¹.

⁶ Association des banquiers canadiens, *Fiche info – Faits saillants du système bancaire canadien*, 2018 (<https://cba.ca/fast-facts-the-canadian-banking-system?l=fr>).

⁷ Ce nombre exclut les caisses populaires et les coopératives de crédit; selon l’Association canadienne des coopératives financière, il y aurait plus de 250 coopératives de crédit au Canada.

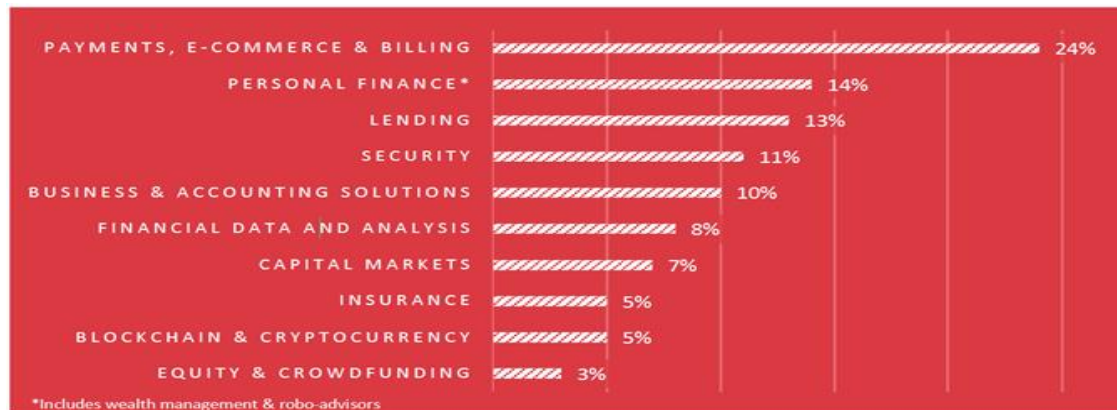
⁸ BSIF, *Institutions financières*, 2018 (<http://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/ff-if/Pages/default.aspx>).

⁹ Global Risk Institute (2018): *An overview of FinTech in Canada* (<https://globalriskinstitute.org/publications/an-overview-of-fintech-in-canada/>).

¹⁰ Agence de la consommation en matière financière du Canada, *Document d’information : Examen des pratiques de vente au détail des banques canadiennes* (<https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/nouvelles/2018/03/fiche-dinformation--examen-des-pratiques-de-vente-au-detaill-des-banques-canadiennes.html>).

¹¹ PwC, *Redrawing the lines: FinTech’s growing influence on financial services*, 2017 (<https://www.pwc.com/jg/en/publications/pwc-global-fintech-report-17.3.17-final.pdf>).

FIGURE 2 : RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DES 150 PLUS GRANDES SOCIÉTÉS DE TECHNOLOGIE FINANCIÈRE AU CANADA



Source : Global Risk Institute – *Survivance du domaine de la technologie financière au Canada*

Cependant, plus de 60 % des fondateurs d'entreprise de technologie financière ont indiqué qu'ils ont eu beaucoup de mal à conclure de tels partenariats, notamment à se retrouver dans les interminables processus d'approvisionnement, à identifier les décideurs et à convaincre leurs éventuels partenaires, qui imposaient des clauses contractuelles unilatérales et répugnaient à assumer leur part de risque¹².

Le taux d'adoption reste relativement bas. Seulement 18 % des Canadiens utilisent au moins deux services de technologie financière, comparativement au taux moyen de 33 % observé dans les 20 marchés à l'étude¹³. La Chine a un taux d'adoption de 69 %, suivie de l'Inde (52 %) et du Royaume-Uni (42 %). Les États-Unis, quant à eux, affichent un taux égal à la moyenne mondiale.

Selon une étude sur l'adoption des technologies financières réalisée par Ernst & Young (EY), les produits les plus utilisés sont des produits de transfert d'argent et de paiement.

Plus de 40 % des clients actifs dans l'espace numérique ont utilisé ces produits. Seulement 12 % ont utilisé des produits d'épargne et de placement et ce nombre est encore plus faible pour ce qui est des produits de planification

financière et des emprunts. La ventilation est présentée à la figure 1.

Le manque d'information pourrait contribuer à ce faible taux d'adoption. Toutefois, le manque d'offre en est le principal facteur; en effet, le nombre de services de technologie financière proposés aux consommateurs demeure relativement faible et les entreprises de technologie financière dépendent fortement du soutien des institutions en place en raison du contrôle qu'exercent celles-ci sur le marché.

Dans son évaluation des 150 principales entreprises de technologie financière au Canada, le Global Risk Institute a constaté que près de 25 % d'entre elles se consacrent uniquement aux services de paiement, de commerce électronique et de facturation. Seulement 14 % des entreprises canadiennes de technologie financière se consacrent aux finances personnelles, qui englobent la gestion de patrimoine et les robots-conseillers¹⁴.

Au cours des dernières années, le gouvernement et les organismes de réglementation ont tenu plusieurs consultations avec les intervenants de l'industrie pour déterminer les défis auxquels les entreprises de technologie financière doivent faire face dans l'écosystème canadien. Ces consultations tiennent compte de l'importance

¹² Toronto Financial Services Alliance, *Seizing the Opportunity: Building the Toronto Region into a Global Fintech Leader*.

¹³ Ernst & Young, *Indice d'adoption des FinTech 2017 d'EY – Résultats pour le Canada* (<https://www.ey.com/ca/fr/industries/financial-services/ey-2017-fintech-adoption-index-canadian-findings>).

¹⁴ Global Risk Institute, *An overview of FinTech in Canada*, 2018 (<https://globalriskinstitute.org/publications/an-overview-of-fintech-in-canada/>).

des services financiers pour l'économie et du bien-être financier de la population canadienne. Or, les mêmes motifs de préoccupation reviennent dans toutes les discussions :

- Accès aux talents;
- Accès au capital-risque;
- Compréhension et application de la réglementation;
- Accès aux données;
- Nécessité d'une réforme réglementaire pour tenir compte des nouveaux modèles de gestion.

Le recours à des bacs à sable réglementaires et des services de conciergerie pourrait aider les nouveaux arrivants à comprendre et à respecter la réglementation, et des mesures sont prises en ce sens.

Le talent et le capital-risque, deux éléments clés du succès des entreprises de technologie financière, ont tendance à aller là où se trouvent les débouchés. S'il y a de bonnes occasions d'affaires, les investisseurs en capital-risque seront prêts à investir.

De même, les talents iront là où il y a du travail stimulant produisant une valeur raisonnable pour les entreprises qui savent saisir leur chance.

La mise en œuvre d'un cadre pour un système bancaire ouvert sert de catalyseur pour l'innovation, permettant ainsi d'attirer plus de capitaux, de garder au pays les talents et d'attirer les talents étrangers. L'économie numérique est un facteur important de création d'emplois, de rétention et d'attraction de talents en technologie de pointe, ainsi que de croissance économique en général.

Lorsqu'un système bancaire ouvert sera en place, il faudra amorcer une réforme réglementaire en bonne et due forme pour permettre aux modèles de gestion fondés sur la technologie de réussir tout en assurant la protection des consommateurs.

En 2018, le Canada a atteint un taux sans précédent de 119 opérations avec des entreprises de technologie financière, générant ainsi des investissements totalisant 1,18 milliard de dollars.

KPMG – The Pulse of FinTech 2018

CHAPITRE 1 : RÉSUMÉ

- Un système bancaire ouvert est un système structuré permettant aux consommateurs et aux fournisseurs de services financiers d'échanger des données en fonction des besoins des consommateurs et des limites du consentement accordé par ceux-ci.
- Trois catégories de données sont visées :
 - Les données clients;
 - Les données de transaction;
 - Les données clients à valeur ajoutée.
- Un système bancaire ouvert reconnaît que la demande et les besoins des consommateurs font du partage de données financières une nécessité, mais pour l'heure, ce partage se fait en l'absence d'un régime de surveillance, ce qui expose les clients, les banques et les fournisseurs de services à des risques inutiles.
- S'il est bien encadré, le système bancaire ouvert préservera la sécurité et la stabilité du système financier tout en stimulant l'innovation et en conférant une plus grande autonomie aux clients.

Chapitre 2 : Avantages du système bancaire ouvert

Le fait d'outiller les clients dans le but qu'ils possèdent, contrôlent et diffusent des données financières, donnent lieu à des occasions d'affaires et des modèles opérationnelles qui ne peuvent exister dans la plupart des systèmes financiers que nous connaissons aujourd'hui, mais bénéficierait à toutes les parties prenantes.

Ayant reconnu le pouvoir des données et en tirant déjà profit, nous assistons à une révolution numérique qui bouleversera pratiquement tous les secteurs. Le fait de laisser aux clients, particuliers comme entreprises, le choix de leur fournisseur de services est l'un des piliers du système bancaire ouvert dont l'objectif premier est d'améliorer le service à la clientèle, la satisfaction des clients et les produits offerts.

Traditionnellement, les banques voyaient à la protection des données financières, en agissant à titre d'intermédiaires réglementés entre les fournisseurs de technologie et les clients.

Malheureusement, la complexité des anciens systèmes bancaires rend difficile le suivi du parcours client, même au sein d'une seule et même institution. Bien que réticentes à donner accès aux données, les banques ressentent la pression croissante des clients. Les deux tiers des banques des États-Unis estiment qu'elles n'ont d'autres choix que d'adopter le système bancaire ouvert si elles veulent affronter la concurrence des entreprises de technologie financière et les nouveaux acteurs arrivant sur le marché. De même, la moitié des banques disent qu'elles devront mettre en place une forme ou une autre de système bancaire ouvert pour se mesurer à la concurrence d'autres banques¹⁵.

« Regroupant les applications budgétaires, les soumissions personnalisées et le service-conseil financier, le [système bancaire ouvert] est une nouvelle capacité en mesure de simplifier, d'accélérer et de faire gagner en praticité la gestion financière, tâche qui a longtemps paru ennuyante et anxiogène.

Toutefois, pour que ces avantages soient engrangés, les clients devront se sentir respectés et protégés, être convaincus qu'ils peuvent avoir recours au système bancaire ouvert avec facilité et en toute sécurité et savoir qu'ils recevront de l'aide quand ils en auront besoin. »

FAITH REYNOLDS, organe de mise en œuvre du système bancaire ouvert au Royaume-Uni

¹⁵ Accenture (2017) Open Banking Survey.

Le système bancaire ouvert profite à plusieurs : [la clientèle](#), [les entreprises](#), [les entreprises de technologie financière et les innovateurs](#), [les banques](#) et les [organismes de réglementation](#).

Pour les particuliers

Les entreprises de technologie financière, les services de plateforme et d'autres nouveaux acteurs du marché se focalisent sur l'expérience client et cherchent à éliminer les pierres d'achoppement de la chaîne de valeur des services financiers existants. En permettant — sans obligation — aux clients de donner accès à leurs données financières, ces derniers pourront recevoir de meilleurs services, auront accès à des produits financiers personnalisés et intuitifs à meilleur prix et accroîtra leurs connaissances financières.

Nos priorités et besoins financiers évoluent tout au long de nos vies. Nous entrons habituellement dans le système bancaire en ouvrant un compte d'épargne, où nous pouvons déposer l'argent reçu en cadeau et notre allocation hebdomadaire, ou même nos premiers chèques de paie. Le délaissement de la tirelire est souvent le premier jalon de notre parcours financier, suivi d'un compte courant ou de virements vers une carte de crédit prépayée.

Puis, lorsque nous obtenons notre **notre premier réel emploi**, nos priorités changent; nous voulons rembourser notre prêt étudiant, contracter un prêt hypothécaire ou un prêt automobile pour financer l'achat de notre première maison ou voiture, se doter d'un fonds d'urgence et enfin, commencer à économiser en prévision de la retraite (et probablement diviser quelques

factures de restaurant avec un ou deux amis à un moment ou à un autre).

Jusqu'à maintenant, les gens faisaient généralement tout cela auprès de la même banque, souvent celle où ils avaient ouvert leur premier compte. Toutefois, dans le système bancaire ouvert, les choses seraient complètement différentes. Les clients ayant donné accès à leurs données pourraient alors choisir le fournisseur qui répond le mieux à leurs besoins.

Le système bancaire ouvert pourrait, par exemple, servir d'outil de suivi en temps réel de notre crédit pour confirmer notre admissibilité et les meilleurs taux en vue d'obtenir un prêt ou un prêt hypothécaire; d'application de budgétisation qui nous laisse suivre nos dépenses ou de plateforme d'options de paiement pair-à-pair sans frais pour rembourser la portion d'une facture qu'on doit à un ami. Quant aux services bancaires de base, nous pourrions facilement suivre le comportement des banques et passer d'une banque à une autre selon les offres promotionnelles offertes, les frais de transaction moins élevés ou les taux d'intérêt des comptes.

Le service à la clientèle et la satisfaction de la clientèle devraient s'améliorer en raison du gain en transparence et de la multitude de choix offerts, et la frustration pour connecter un fournisseur ou changer de fournisseur devrait s'amoinrir.

FIGURE 3 : PARCOURS FINANCIER SUR UNE VIE



La tendance se maintient alors que les gens **progressent dans leur carrière** et **fondent une famille**. Parmi les priorités figure le perfectionnement des connaissances professionnelles ou le lancement d'une petite entreprise, l'achat d'une plus grande maison où loger une famille grandissante (et les complexités financières que représentent l'éducation d'enfants) et l'amplification de l'investissement pour accélérer l'épargne-retraite. Il est essentiel d'établir un budget parce que concilier le remboursement d'un prêt hypothécaire et le paiement des frais d'éducatives et d'activités parascolaires avec l'épargne pour les temps difficiles, la retraite et les études post-secondaires peut s'avérer difficile.

La technologie aide les gens à comprendre et à gérer leurs finances. [Mint](#), un outil de gestion financière qu'offre [Intuit](#), réunit tous les aspects de la vie financière en un seul

endroit : on y trouve des soldes, des factures, des cotes de crédit et bien plus. L'outil regroupe tous les comptes de l'utilisateur et actualise et catégorise automatiquement les renseignements sur les transactions. Ainsi, l'utilisateur peut voir où va son argent et obtenir une vue d'ensemble de la santé financière de la famille. Mint analyse également les habitudes de dépenses et propose des recommandations à l'utilisateur pour l'aider à économiser.

« Les membres de la FDATA offrent à 3,5 millions de Canadiens une technologie et des outils pour les aider à gérer leurs finances. Cela représente environ 15 % de la population adulte au Canada. Pour ce qui est des 85 % restant, il est grand temps qu'ils adhèrent au mouvement. »

STEVE BOMS, DIRECTEUR GÉNÉRAL, FDATA AMÉRIQUE DU NORD

À mesure que les gens avancent en âge, leurs besoins financiers diminuent. Ils arrivent alors dans la **phase du sommet de la courbe salariale et de l'enrichissement**. Ils se préoccupent alors de leur **retraite**, qui, dans les premières années, pourrait comprendre des voyages. Avec le temps, cependant, lorsqu'ils auront moins d'énergie et que leur santé déclinera, cette activité diminuera également en importance.

Les entreprises de technologies financières se tournent de plus en plus vers le développement d'outils de gestion des finances de familles multi-générationnelles. [Onist](#), une application de gestion financière pour les ménages, permet aux membres d'une même famille de conserver et d'échanger des documents importants (testament, procuration et ordonnance de non-ranimation) et de connecter des comptes. Les utilisateurs peuvent même donner accès à leur compte à des conseillers financiers et à d'autres spécialistes.

[Golden](#), mis sur pied par un ancien du programme [Envestnet | Yodlee de l'incubateur de démarrage d'entreprises de technologie financière FinTech Incubator](#), est une application financière d'aide familiale. La plateforme permet de réunir enfants, soignants et parents vieillissants qui peuvent ainsi communiquer. Non seulement Golden permet-elle de connecter tous les comptes et de payer des factures, mais l'application fait également fond sur l'intelligence artificielle et propose des pistes pour économiser davantage, recevoir d'autres prestations gouvernementales et trouver des médicaments à prix réduit. L'outil peut également envoyer des alertes de fraude potentielle et comprend une voûte virtuelle pour les documents familiaux.

Les attentes des consommateurs sont façonnées par leur expérience des plateformes intuitives et

personnalisées gérées par des entreprises comme Google, Apple, Facebook et Amazon. Les gens veulent des services prédictifs sur demande et sur mesure. Le système bancaire ouvert répond à cette demande en stimulant l'investissement et l'innovation dans des produits et services qui aideront les consommateurs à comprendre et à gérer leurs finances.

Les consommateurs donnent déjà certaines informations à des fournisseurs de service. Toutefois, cette activité s'effectue sans surveillance, exposant inutilement les clients, les banques et d'autres intervenants à des risques. Bien que les consommateurs puissent profiter du service à valeur ajoutée, cela ne garantit pas leur protection.

De même, donner droit d'accès à son compte bancaire à un tiers fournisseur de service pourrait contrevenir aux modalités convenues avec la banque; si le tiers fait l'objet d'une atteinte à la sécurité, le consommateur pourrait n'avoir aucun recours pour assurer sa protection.

S'il est bien encadré, le système bancaire ouvert pourra atténuer les risques et protéger les consommateurs en garantissant la réglementation des fournisseurs de services et l'existence de recours pour les consommateurs en cas de problème.

Pour les entreprises

À l'instar des banques, les entreprises de toutes tailles sont touchées par la vague de bouleversements numériques déferlant sur leur secteur. Propriétaires, direction et employés doivent concentrer leurs efforts sur la prestation de valeur ajoutée à leurs clients, et non pas crouler sous les tâches administratives.

De plus, le système bancaire ouvert aura des retombées bien au-delà de la simplification des transactions financières. Le fait de comprendre comment, quand et pourquoi les gens dépensent de l'argent sera d'une grande aide aux entreprises qui cherchent à mieux connaître leur clientèle.

Cardlytics est une entreprise de technologie financière qui s'est alliée avec plus de 2 000 institutions financières en leur offrant de gérer leurs programmes (en ligne et pour mobiles) de récompenses. Grâce à ce travail, Cardlytics recueille de l'information sur les moments et les endroits où les consommateurs dépensent leur argent – l'entreprise a ainsi colligé des données sur plus de 20 milliards d'opérations de paiement par carte de débit, de crédit transactions de débit, de crédit et en argent auprès de dizaines de millions de consommateurs aux États-Unis et au Royaume-Uni (évidemment sans diffuser de renseignements personnels).

En mettant à profit ces renseignements sur les achats, Cardlytics peut collaborer avec des entreprises et des spécialistes en commercialisation pour cibler des clients potentiels. Ces données influent également sur les programmes de récompenses; elles aident les banques à faire économiser leurs clients en leur offrant des façons d'économiser ou en leur donnant des remises en argent à l'achat de choses qu'ils aiment acheter.

Le système bancaire ouvert stimule les possibilités de financement et génèrent de nouvelles sources de capital pour les petites et moyennes entreprises. Comme il a été indiqué précédemment, Kabbage permet aux petites entreprises d'obtenir, en moins de dix minutes, une marge de crédit pouvant aller jusqu'à 250 000 \$. L'outil mise sur les données que génèrent ses activités, par exemple des données comptables sur les ventes électroniques ou la livraison ainsi que d'une dizaine d'autres sources, afin d'asseoir sa compréhension et ainsi d'octroyer rapidement du financement souple en temps réel.



Dégager de la valeur pour les petites entreprises du Royaume-Uni

Le prix **Open Up Challenge** de l'administration du Royaume-Uni est offert à des entreprises de technologie financière qui aident les petites entreprises à économiser du temps et de l'argent, à trouver des services qui leur conviennent et à utiliser leurs données financières.

Voici les derniers récipiendaires du prix, qui ont aidé des entreprises à recourir au système bancaire ouvert et à la nouvelle technologie pour produire de meilleurs résultats :

Coconut, un compte courant auquel sont intégrées des fonctions de comptabilité et de fiscalité (à l'intention des pigistes, travailleurs autonomes et propriétaires de petites entreprises);

Fluidly, un outil d'apprentissage automatique qui s'enchâssent dans les comptes bancaires et les données comptables pour améliorer la gestion des flux de trésorerie;

Funding Circle, une plateforme de prêt aux petites entreprises à l'échelle du monde;

Funding Options, un cybermarché de financement des entreprises;

OpenWrks, une trousse d'outils qui fait fonctionner le système bancaire ouvert en facilitant l'échange sécuritaire de données avec les entreprises;

Swoop, un guichet unique pour les entreprises qui recherchent du capital. L'outil simplifie et accélère l'accès à des prêts, à des investissements, à des bourses et à des économies financières par l'entremise d'un seul processus automatisé.

Un autre avantage qu'offre le système bancaire ouvert est l'inclusion financière. Entre 306 000 et 1,53 millions de Canadiens et Canadiennes n'ont pas de compte bancaire¹⁶. Selon les estimations, le taux de personnes non bancarisées au sein des populations autochtones au Canada s'établit entre 4 et 15 %¹⁷. Les groupes les plus vulnérables incluent les ménages à faible revenus et les Autochtones qui, n'ayant pas accès aux fournisseurs traditionnels, se tournent vers des services plus chers tels que les prêteurs sur salaire. S'ensuit de cette l'exclusion une mauvaise gestion des finances et l'incapacité d'accéder aux services et aux outils qui pourraient aider la prospérité financière.

Un système bancaire ouvert bien réglementé et uniformisé fournirait des outils pour aider les consommateurs à comprendre leurs habitudes financières et la vaste gamme d'outils à leur disposition; permettrait de cerner des façons de prédire les difficultés financières des particuliers; et améliorerait l'accès aux services et aux conseils financiers à moindre coût¹⁸. Finalement, ces avantages auront des conséquences positives sur l'éducation et la situation financière d'une part considérable de la population canadienne.

Pour les entreprises de technologie financière et les innovateurs

Le système bancaire ouvert permet à tous d'être sur un pied d'égalité, que ce soit les entreprises de technologie financière, les nouveaux acteurs entrant le marché avec des produits novateurs et les sociétés déjà sur le marché. En donnant au client des outils qui leur permettent de posséder et d'échanger des données, qui étaient jusqu'à maintenant strictement contrôlées par le

système bancaire, nous pourrions faire mousser l'innovation et l'investissement, ce qui permettra aux entreprises de technologie financière et aux autres prestataires de créer des services agiles et intuitifs pour répondre aux besoins des clients.

Bien qu'au départ, la relation entre les entreprises de technologie financière et les banques puisse être tendue, les deux parties verront rapidement que le système bancaire ouvert permet à tous les acteurs d'unir leurs efforts et d'offrir de meilleurs services financiers à un plus grand nombre de clients. Certains voient les entreprises de technologie financière comme un vent de démocratisation des services financiers, estimant que les services qu'elles offrent étaient auparavant seulement offerts à une clientèle aisée. Par exemple, la technologie et les données facilitent la prestation de conseils judicieux en matière de placement et diminuent les coûts afférents à ce service, qui ciblait traditionnellement les mieux nantis. La société [Questrade](#) a été la première à offrir des services de robo-conseil au Canada, et demeure la firme de courtage en ligne la plus florissante au pays, gérant 8 milliards de dollars en actif¹⁹.

Un autre exemple : le domaine des prêts. De tout temps, les prêteurs traditionnels ont adopté une approche restrictive à l'égard de l'évaluation des risques, ce qui signifie pour plusieurs, dont les propriétaires d'une petite entreprise, que leurs demandes de prêt se voient souvent refusées ou attribuées un taux d'intérêt élevé. En adhérant à une vision plus large des données financières et en tirant profit de la technologie permettant d'évaluer les risques adéquatement, les entreprises de technologie financière peuvent analyser des facteurs que les prêteurs traditionnels n'ont

¹⁶ Allocution d'ouverture prononcée par Jerry Buckland, doctorant, devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, 1^{er} février 2018.

¹⁷ Paul Bowles, Keely Dempsey et Trevor Shaw. 2010. « Fringe Financial Institutions, the Unbanked and the Precariously Banked: Survey Results from Prince George », C.-B.

¹⁸ N. Marloes, A. Laycock, K. Styles, Briefing: Open Banking and Financial Health, The Finance Innovation Lab, 2018.

¹⁹ Questrade (<https://www.questrade.com/about-us/who-we-are>).

jamais examinés et octroyer du capital à un plus grand nombre de personnes.

De nombreuses entreprises de technologie financière sont en contact direct avec la clientèle et ont été mises sur pied dans le but d'éliminer les pierres d'achoppement et irritants des services financiers. Le système bancaire ouvert inspire également de nouveaux modèles d'affaires.

En implémentant un système de technologie financière vigoureux, les entreprises élargissent leur offre à la clientèle et gagnent en transparence, ce qui leur permet d'offrir un meilleur service à la clientèle, de réduire les coûts et les frais de transaction et de favoriser l'éducation financière de la clientèle. Le système bancaire ouvert aplanit l'un des obstacles de l'innovation liée aux technologies financières. Cela est très important, surtout dans un régime financier comme celui du Canada, où un infime nombre d'institutions monolithiques contrôle le système.

Toutefois, l'accès aux données et à la clientèle ne représente qu'un aspect de l'instauration d'un écosystème de technologie financière riche. Il est aussi crucial de recruter des employés de talent et d'avoir accès à du capital-risque. Les préoccupations réglementaires, notamment un climat d'incertitude et la duplication ou la fragmentation au sein des systèmes financiers, freinent également l'investissement dans la technologie financière. En élargissant l'accès aux données et en faisant tomber les barrières réglementaires, nous améliorerons l'accès à des employés de talent et au capital, deux éléments qui accompagnent souvent les occasions et l'innovation.

Pour les banques

Le système bancaire ouvert pourrait faire croître ou éroder les recettes des banques de détail de 15 à 25 %, selon si les banques suivent le courant ou tentent de nager à contre-courant²⁰. Le système est à la fois une grande menace et une occasion rêvée pour les banques.

Les nouveaux concurrents comme les entreprises de technologie financière feront baisser les marges de revenu, étant donné qu'ils peuvent offrir des profits et services spécialisés à coûts moindre que les banques, notamment parce qu'elles n'ont pas à porter le même fardeau réglementaire et à suivre d'anciens systèmes. Cependant, le système bancaire ouvert ouvre de nouvelles portes aux banques qui sont prêtes à ré-imaginer leur modèle d'affaires. Ainsi, elles pourront :

- Instaurer un marché de partenaires en technologie financière et percevoir un droit de gestion sur ces services au nom des clients;
- Approfondir leur connaissance des habitudes, styles de vie, buts et aspirations de leurs clients, puis recommander de façon prédictive, proactive et intuitive de nouveaux produits et services personnalisés;
- Vendre leurs propres services spécialisés à d'autres parties, par exemple, en offrant leurs services de vérification de crédit aux entreprises de technologie financière ou des outils de gestion de l'identité aux petites banques.

Plus de 65 % des premiers dirigeants de banques sont d'avis que le système bancaire ouvert permettra de diversifier les sources de revenus²¹. Un marché de technologie financière méthodiquement organisé peut générer des

²⁰ Boston Consulting Group (2018): *Retail banks must embrace open banking or be sidelined* (<https://www.bcg.com/en-ca/publications/2018/retail-banks-must-embraceopen-banking-sidelined.aspx>).

²¹ Accenture (2017), Sondage sur le système bancaire ouvert.

recettes et permettre aux banques d'élargir leur éventail de services sans avoir à élaborer et tenir à jour des produits exclusifs.

Au Canada, cette approche susciterait un investissement encore plus important dans le domaine de la technologie financière puisque les banques deviendraient des partenaires de distribution importants.

L'un des avantages du système bancaire ouvert est sa rapidité. Si les banques veulent mettre sur pied une banque numérique ou pouvant distancer la concurrence, elles peuvent prendre la voie express en regroupant les services de divers tiers prestataires de service. Toutefois, en souscrivant à cette rapidité, elles doivent être prêtes à mobiliser la communauté des développeurs et à investir dans la technologie.

Encore aujourd'hui, les banques sont perçues comme des conseillers financiers dignes de confiance, ce qui leur confère un atout stratégique (si elles l'utilisent à leur avantage). Sinon, elles risquent de devenir un service d'arrière-boutique et ce seront les tiers qui s'occuperont de la relation avec la clientèle. Les paiements sont un bon exemple de ce phénomène; les plateformes tierces comme Apple Pay, Uber ou Starbucks ont coupé l'herbe sous le pied à de nombreuses institutions en ce qui a trait au traitement des transactions, alors que ce service aurait pu être offert directement par l'institution financière à ses clients.

Pour les organismes de réglementation

À l'instar des banques, les organismes de réglementation doivent être à l'écoute des demandes de la clientèle. À mesure que les services bancaires se fractionnent, les organismes de réglementation devront trouver un moyen de superviser un système financier fragmenté tout en éradiquant les obstacles à l'investissement et à l'innovation. Cependant, les organismes de réglementation peuvent aussi

tirer profit de la technologie et de l'innovation pour gagner en efficacité grâce à des outils tels que l'automatisation, l'intelligence artificielle et l'analyse prédictive.

Le système bancaire ouvert permet des gains en transparence et aux organismes de réglementation d'encadrer adéquatement les participants et le transfert de données afin de garantir que toutes les parties, notamment les consommateurs, sont protégées.

CHAPITRE 2 : RÉSUMÉ

- Le système bancaire ouvert a pour caractéristiques distinctives de donner au client l'embaras du choix et d'assurer sa protection, mais aussi de favoriser l'innovation au sein du secteur.
- Toutefois, sa principale particularité réside dans le choix du consommateur, ce système ayant précisément pour objectif d'améliorer le service à la clientèle, la satisfaction des clients et les choix à leur portée.
- Toutes les parties prenantes du secteur des services financiers profiteront des avantages d'un système bancaire ouvert :
- **Les consommateurs** recevront un meilleur service et des produits financiers personnalisés et intuitifs à moindre prix qui les aideront à améliorer leur santé financière;
- **Les entreprises** pourront tirer parti de la technologie pour simplifier leurs opérations financières, améliorer leur trésorerie et leur gestion financière et mieux connaître leurs clients, c'est-à-dire savoir de quelle façon, à quel moment et à quel endroit ceux-ci dépensent leur argent;
- **Les entreprises de technologie financière et les innovateurs** révolutionneront la façon dont les particuliers et les entreprises dépensent leur argent, gèrent et comprennent leurs finances;
- **Les banques** réinventeront leur modèle de gestion afin de générer de nouvelles recettes, de proposer une gamme élargie de produits et services sans avoir à mettre au point et à entretenir des solutions exclusives

et d'offrir un meilleur service à la clientèle grâce aux données partagées;

- **Les responsables de la réglementation** tireront parti de la technologie et de

l'innovation pour améliorer leur efficacité à l'aide d'outils comme l'automatisation, l'intelligence artificielle et l'analytique prédictive.

Chapitre 3 : Consentement et protection du consommateur

L'affirmation du droit légal du client à ses données est la première étape critique de l'établissement d'un système bancaire ouvert. L'étape suivante consiste à s'assurer que le consentement au partage des données est clair, compréhensible et révoquant. La conception d'un modèle de responsabilité qui protège les consommateurs est à la base d'un écosystème bancaire ouvert efficace.

La première étape critique de l'établissement d'un système bancaire ouvert est l'affirmation du droit légal du client d'accéder à ses données. De nombreux Canadiens apportent actuellement des états financiers et des renseignements sur papier à leurs conseillers et à leurs comptables. Dans sa forme la plus simple, un système bancaire ouvert permet aux clients d'accomplir l'équivalent numérique d'apporter une boîte à chaussures remplie de reçus et de relevés bancaires à leurs fournisseurs de services.

Comme nous l'avons vu au [chapitre 1](#), il existe trois types de données :

(1) Les **données sur les clients** fournies directement à une banque (coordonnées, renseignements sur leur emploi, antécédents financiers, listes de bénéficiaires pour les paiements de factures, etc.)

(2) Les **données de transaction** (paiements, retraits, virements, solde des comptes en cours et passé, intérêts touchés ou déboursés, etc.)

(3) Les **données à valeur ajoutée sur les clients** que les banques ou d'autres détenteurs de données génèrent pour produire pour dresser un profil du client (cotes de crédit, vérification des revenus et des avoirs, agrégation de données standardisées, dépouillées ou reformatées en lien avec les comptes clients, etc.)

Les données relatives aux clients et aux transactions ont été incluses dans le champ d'application d'un système bancaire ouvert, mais il existe des différences d'une administration à l'autre. Un système plus inclusif dès le départ procurera de plus grands avantages aux consommateurs et permettra de réaliser des économies d'échelle, ce qui ne serait pas le cas d'une approche progressive.

Les données à valeur ajoutée sur les clients (ou toute information qui pourrait faire l'objet d'une rétroconception pour révéler la propriété intellectuelle d'une entreprise) sont généralement considérées comme hors de la portée d'un système bancaire ouvert. Le partage de ces données représenterait probablement un transfert de valeur du détenteur des données au client (ou à une entreprise de technologie financière) et pourrait violer la propriété intellectuelle ou les accords commerciaux. Pour des raisons similaires, les ensembles de données agrégées devraient également être considérés en dehors du champ d'application des opérations d'un système bancaire ouvert.

Lors de son examen du système bancaire ouvert, le gouvernement australien a conclu que les données sur les transactions devraient inclure les produits liés à la conduite des activités bancaires au sens de sa loi sur les banques (Banking Act), mais seulement pour les produits qui sont largement accessibles au public.

Le Royaume-Uni ne couvre que les comptes de paiement; toutefois, les intervenants envisagent à présent d'élargir le champ d'application aux pensions et aux autres types de comptes.

Consentement clair et compréhensible

L'étape suivante, soit le **consentement**, est primordiale. Pour assurer la protection des consommateurs et des propriétaires de petites entreprises, un système bancaire ouvert doit exiger de tout fournisseur de services qu'il obtienne le consentement explicite de ses clients à l'aide de mentions indiquant clairement à ces derniers :

- Quelles données ils consentent à partager (et comment s'effectuera l'accès à ces données);
- Pendant combien de temps l'accès est-il autorisé (conditions claires);
- Comment exercer leur option de refus;
- Qui détiendra ces données (et pendant combien de temps).

Les consommateurs et les petites entreprises partagent déjà leurs données financières avec les fournisseurs de services. Bien que cela se fasse généralement avec le consentement du client, il n'existe pas de dispositions réglementaires claires qui protègent le client si quelque chose tourne mal. Aujourd'hui, donner droit d'accès à son compte bancaire à une entreprise de technologie financière ou à un autre fournisseur pourrait contrevenir aux modalités convenues avec la banque; si le tiers fait l'objet d'une atteinte à la sécurité, le consommateur pourrait n'avoir aucun recours pour assurer sa protection.

Les avantages du partage des données

Plus de 55 % des consommateurs sont prêts à échanger des données personnelles contre des avantages tels que des remises ou des services personnalisés.

Il n'est pas surprenant de constater que les millénariaux sont les plus disposés à partager des données personnelles – près de 75 % d'entre eux partageraient des données avec des banques ou des compagnies d'assurance. Ils sont également les plus au courant de leurs données; près de 55 % d'entre eux lisent les politiques de protection de la vie privée.

Les baby-boomers et les personnes âgées font le plus confiance à leurs banques et à leurs assureurs, mais sont les moins disposés à partager leurs données.

Une telle réticence pourrait être liée à leurs expériences passées : 45 % des consommateurs âgés de 55 ans et plus estimaient que leur banque ou leur assureur n'avait jamais obtenu leur consentement explicite afin d'utiliser les données à l'interne ou de les partager avec des tiers, ce qu'ils faisaient malgré cela.

Le fait de ne pas demander le consentement explicite pourrait entraîner la rupture de l'entente pour ce segment.

Statistiques fournies par Capgemini :

« [Le cours de la confiance : Pourquoi les banques et les assureurs doivent rendre les données client plus sûres et plus sécurisées – Rapport](#) »

S'il est bien encadré, le système bancaire ouvert pourra atténuer les risques et protéger les consommateurs en garantissant la réglementation des fournisseurs de services et l'existence de recours pour les consommateurs en cas de problème.

L'établissement d'un consentement clair et compréhensible repose sur trois principes clés :

1. Les consommateurs devraient avoir la possibilité de cesser leur utilisation d'un service et de révoquer à tout moment l'accès à leurs données.

Le processus de retrait du consentement devrait être expliqué clairement dans la divulgation initiale. Si un client choisit de retirer son accord et de révoquer l'accès à ses données, il est essentiel que le tiers fournisseur en soit avisé, car le modèle d'affaires peut dépendre de l'accès continu aux données. Par exemple, une marge de crédit ou une autre disposition relative aux services financiers pourrait être liée à l'accès. Dans ce cas, le client doit comprendre les conséquences de la révocation de l'accès à ses données.

Il est important pour une institution financière de savoir quels fournisseurs tiers peuvent accéder aux données d'un client; toutefois, elle ne devrait pas connaître les détails des services offerts. Plus précisément, il faut interdire à l'institution financière d'utiliser son savoir unique de cet accès pour fournir un service concurrent (ou pour concurrencer d'une manière impossible les autres institutions).

2. Toutes les parties cherchant à obtenir le consentement devraient être réglementées de façon appropriée et proportionnelle au risque qu'elles représentent pour les consommateurs et pour le système financier.

Toute entreprise de technologie financière ou tout fournisseur tiers devrait être soumis à la surveillance d'une autorité centralisée appropriée. Au Royaume-Uni, tous les participants au marché doivent s'inscrire à l'[Open Banking Directory](#), qui est une liste vérifiée de

fournisseurs tiers (tels que les entreprises de technologie financière) et les fournisseurs de comptes (banques, sociétés de construction et sociétés de paiement) qui opèrent dans l'écosystème bancaire ouvert.

Seuls ceux qui sont réglementés par la Financial Conduct Authority (ou l'équivalent européen, pour l'instant) peuvent fournir des services dans le cadre d'un système bancaire ouvert. Afin d'être réglementés, les fournisseurs tiers doivent fournir des renseignements sur leur modèle d'affaires, présenter une preuve d'assurance responsabilité civile, fournir des copies des politiques et procédures nécessaires et démontrer que la sécurité, le stockage des données, les TI et les politiques sont conformes aux règlements pertinents.

3. Aucune institution financière ne devrait restreindre la capacité d'un consommateur de partager ses données avec des tiers fournisseurs.

Les institutions financières ne peuvent pas dicter à leurs clients avec qui partager des relevés papier; de même, elles ne devraient pas non plus être autorisées à restreindre le partage de données numériques.

D'autres pays adoptent déjà cette approche. L'Australie a choisi d'utiliser un système bancaire ouvert comme première étape d'une démarche plus large de mise en œuvre d'un [Consumer Data Right \(droit relatif aux données des consommateurs\)](#) visant à « donner aux Australiens un plus grand contrôle sur leurs données, permettant aux clients de choisir de partager leurs données avec des destinataires de confiance²² » (TRADUCTION LIBRE). L'Australie entend appliquer ce droit aux secteurs bancaire, énergétique et des télécommunications, puis le déployer dans l'économie sur une base sectorielle.

Conception d'un modèle de responsabilité

Un modèle de responsabilité équitable et efficace; tel est le fondement sur lequel un écosystème bancaire ouvert stable et bien orchestré doit être construit. Du point de vue du processus, il est beaucoup plus facile d'établir les normes technologiques et le cadre de réglementation si les participants se basent sur le modèle de responsabilité plutôt que d'essayer de s'en occuper plus tard dans le processus.

Fondamentalement, le modèle de responsabilité identifie la partie responsable en cas de problème et s'assure que celle-ci peut indemniser convenablement les clients. Pour les architectes du système bancaire ouvert, il est important de comprendre les possibilités du marché et de s'appuyer sur des certitudes plutôt que sur des variables. Par exemple, du point de vue des données financières, il y a deux certitudes quant à la garde des données :

- (1) Le client;
- (2) Le fournisseur de compte (probablement la banque).

Beaucoup d'entreprises de technologie financière ou d'autres fournisseurs de services peuvent avoir accès aux mêmes données clients. En s'appuyant sur ces certitudes, il est possible de concevoir la structure de base du modèle de responsabilité pour un système bancaire ouvert efficace. La structure devrait comprendre :

- (1) Une méthode pour indemniser le client dans le cas où, s'il subit une perte sans qu'il y ait faute de sa part;
- (2) Un système fiable, équitable et raisonnable de partage de la responsabilité et des coûts entre les entreprises;
- (3) Des mécanismes visant à protéger les parties autorisées au système bancaire ouvert contre

les réclamations frauduleuses. Une méthode pour indemniser le client dans le cas où, s'il subit une perte sans qu'il y ait faute de sa part.

De nombreuses entreprises de technologie financière sont de nouvelles entreprises dotées de modèles de capital léger et ne sont souvent pas réglementées de la même manière que les banques, qui détiennent d'importantes réserves au bilan pour soutenir la transformation des échéances et les risques associés aux opérations de dépôt et de prêt. Il n'est pas juste de répartir le passif comme un risque éventuel sur le bilan de la banque, simplement parce qu'elle avait aussi les données du client : si une entreprise de technologie financière est en faute, elle doit payer. Cependant, si l'entreprise n'est pas en mesure de payer, le marché doit protéger le client.

Dans l'UE, si le fournisseur tiers n'est pas en mesure de payer, le passif est inscrit comme passif éventuel au bilan du marché de l'assurance cyberrieuse qui a fourni une couverture adéquate au tiers.

Un répertoire des participants au marketing réglementé est essentiel à l'efficacité d'un système bancaire ouvert. En créant l'obligation de s'inscrire à un répertoire, les régulateurs peuvent s'assurer qu'une entreprise de technologie financière, ou tout autre fournisseur de technologie, dispose des capacités appropriées pour protéger les clients et leurs données. Ces capacités comprennent :

- Une architecture et des systèmes sécurisés;
- L'expertise interne appropriée;
- Une vérification continue de la sécurité et des essais en matière d'intrusion;
- Une assurance appropriée;
- Des mécanismes permettant de vérifier périodiquement l'adéquation des points ci-dessus.

CHAPITRE 3 : RÉSUMÉ

- La première étape incontournable pour instaurer un système bancaire ouvert repose sur l'affirmation du droit légitime du consommateur de consulter, d'utiliser et de partager les données le concernant qui sont détenues par les institutions financières avec lesquelles il fait affaire.
- L'étape suivante, l'obtention de son consentement, revêt une importance cruciale. Pour assurer la protection des consommateurs et des propriétaires de petites entreprises, un système bancaire ouvert doit exiger de tout fournisseur de services qu'il obtienne le consentement explicite de ses clients à l'aide de mentions indiquant clairement à ces derniers :
 - Quelles données ils consentent à partager (et comment s'effectuera l'accès à ces données);
 - Pendant combien de temps l'accès est-il autorisé (conditions claires);
 - Comment exercer leur option de refus;
 - Qui détiendra ces données (et pendant combien de temps).
- Les banques doivent respecter le consentement du consommateur, qui autorise ainsi une entreprise de technologie financière à agir en son nom.
- S'il est bien encadré, le système bancaire ouvert pourra atténuer les risques et protéger les consommateurs en garantissant la réglementation des fournisseurs de services et l'existence de recours pour les consommateurs en cas de problème.
- L'établissement d'un consentement clair et compréhensible repose sur quatre principes directeurs :
 5. Le consentement doit être explicite et positif.
 6. Le consommateur doit être en mesure de modifier la portée de son consentement et d'annuler un service (et révoquer ainsi le droit d'accès à ses données) en tout temps;
 7. Les parties qui sollicitent le consentement doivent être des entités réglementées;
 8. Nulle institution financière ne doit empêcher le consommateur de partager ses données avec un tiers, à moins qu'il existe objectivement un risque concret au partage des données (cet aspect devrait d'ailleurs être pris en compte dans la réglementation).
- La structure élémentaire du modèle de responsabilité établi pour le système bancaire ouvert efficace prévoit :
 - Une méthode pour indemniser le client dans le cas où, s'il subit une perte sans qu'il y ait faute de sa part;
 - Un système fiable, équitable et raisonnable de partage de la responsabilité et des coûts entre les entreprises;
 - Des mécanismes visant à protéger les parties autorisées au système bancaire ouvert contre les réclamations frauduleuses.

Chapitre 4 : Données, technologie et système bancaire ouvert

Un système bancaire ouvert représente le processus moderne de partage des relevés papier; cependant, il pourrait transformer notre façon de gérer nos finances pour le mieux.

Le besoin sous-jacent de partager les données financières existe depuis des générations. En fin de compte, un système bancaire ouvert est l'équivalent moderne des processus qui existent dans les services financiers depuis des années – les progrès des données et de la technologie ont simplement rendu ces processus plus efficaces, acceptables et accessibles.

Pratiques actuelles de partage des données

Nous en avons terminé avec l'impression des données transactionnelles et avec les boîtes à chaussures remplies de reçus, au soulagement des comptables. Aujourd'hui, la façon la plus fréquente pour les entreprises de technologie financière et autres tiers d'accéder aux données est par un processus appelé **grattage d'écran**. L'entreprise de technologie financière enregistre les identifiants de connexion d'un client pour sa plateforme de services bancaires en ligne, puis utilise ces renseignements pour se connecter et « usurper l'identité » de l'utilisateur en vue d'extraire les données souhaitées.

En l'absence d'autres options, la capture de l'écran est plutôt efficace. Toutefois, quelques considérations entrent en ligne de compte :

- **Le grattage d'écran ne permet pas aux clients de contrôler l'étendue et la durée de l'accès**
Les clients fournissent des informations d'identification plutôt qu'un accès limité dans le temps ou par autorisation aux comptes. La façon la plus courante de révoquer cet accès est de changer le mot de passe du compte, mais les consommateurs n'ont pas accès à une liste complète des fournisseurs qui ont accès au compte puisque la plupart d'entre eux utilisent divers outils tiers et entretiennent des relations bancaires avec plusieurs institutions financières.
- **Le grattage d'écran peut violer les conditions des comptes clients**
La violation des conditions en fournissant des informations d'identification à un tiers peut entraîner la responsabilité du client en cas de fuite ou de vol des informations d'identification du fournisseur (ou si le fournisseur de services fait une erreur). Elle peut également compromettre la protection contre la fraude.

- **Le grattage d'écran peut exiger beaucoup de ressources de la part des entreprises de technologie financière**

Ces entreprises sont exposées au risque que les systèmes bancaires en ligne puissent changer ou que le consommateur puisse modifier son mot de passe. Si les choses changent ou cessent de fonctionner, les entreprises de technologie financière pourraient devoir investir dans des travaux de réparation importants pour accéder à nouveau au compte.

Compte tenu de la prolifération du grattage d'écran et de l'absence de normes relatives au système bancaire ouvert, la migration vers les API prendra du temps. On recommande aux organismes de réglementation de toutes les provinces et de tous les territoires d'équilibrer adéquatement la temporisation du grattage d'écran pour les types de comptes couverts sur une période donnée. Cela garantira que le processus n'entravera pas la fourniture des avantages d'un système bancaire ouvert aux

consommateurs, ce qui représente un besoin urgent, tout en perfectionnant l'environnement pour les API. La temporisation prévoira également une option de repli dans le cas où les API du système bancaire ouvert ne fonctionneraient pas de manière fiable.

En plus du grattage d'écran (et en l'absence d'un système bancaire ouvert), dans certaines administrations, les institutions financières et les entreprises de technologie financière ont recours à des accords bilatéraux. Il s'agit généralement d'accords à but lucratif que les banques signent avec les entreprises de technologie financière, ou avec des services d'agrégation qui « relie » diverses entreprises de technologie financière. Cependant, les entreprises de technologie financière n'ont pas beaucoup de visibilité sur ces contrats (ni l'influence nécessaire pour négocier).

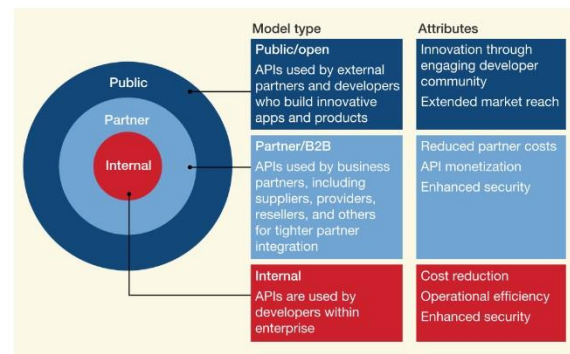
Les accords bilatéraux à long terme menacent d'éradiquer l'efficacité, de restreindre la concurrence, d'étouffer l'innovation et d'augmenter les coûts – tout cela érode la valeur pour les consommateurs.

Nouvelle génération de partage de données

La prochaine évolution du partage des données utilisera les **interfaces de programmes d'application (API)** – un ensemble de routines, de protocoles et d'outils pour créer des applications logicielles qui précisent comment

Three types of APIs

API models



McKinsey&Company | Source: McKinsey Payments Practice

différents composants logiciels doivent interagir. Les API permettent à une application logicielle de communiquer de manière simple et sécurisée avec une application distante par Internet.

En termes simples, les API permettent aux applications d'emprunter des fonctionnalités et des données les unes aux autres.

Par exemple, Uber utilise une API de PayPal pour traiter les paiements par carte de crédit en toute sécurité. De nombreux services utilisent l'API de

Google Maps, qui fournit des fonctionnalités cartographiques sans avoir à créer et maintenir leur propre solution propriétaire; d'un autre côté, Google Maps utilise des API de géolocalisation sur les téléphones pour suivre la localisation de ses utilisateurs.

Les API atténuent efficacement les défis liés au grattage d'écran :

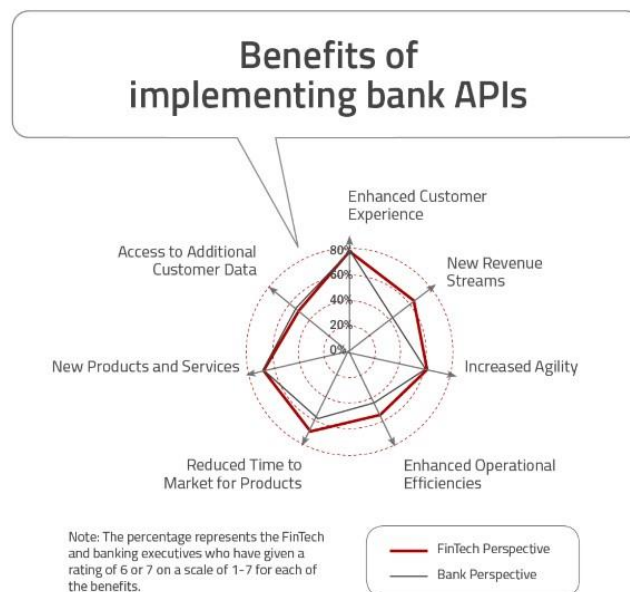
- Les consommateurs peuvent accorder aux entreprises de technologie financière et à d'autres personnes un accès limité dans le temps avec des permissions limitées.
- Les régulateurs peuvent établir des normes techniques qui contiennent des dispositions en matière de responsabilité pour la protection des consommateurs.
- Les entreprises de technologie financière obtiennent un accès plus stable et plus cohérent aux données financières; elles passent moins de temps à réparer l'accès de manière réactive.

Il existe trois types d'API : les API privées sont utilisées au sein de la banque, ce qui réduit les frictions et améliore l'efficacité opérationnelle. Les API partenaires sont utilisées entre une banque et des partenaires tiers spécifiques, souvent pour permettre l'accès à des produits ou lignes de services spécialisés. Les API ouvertes sont accessibles aux développeurs pour créer de nouveaux produits.

Normaliser les exigences techniques

L'établissement de normes techniques est extrêmement utile, tant du point de vue de la technologie que de la mise en œuvre. En plus de faciliter l'apprentissage dans l'ensemble des administrations, les avantages sont les suivants :

- Protéger les clients et tous les acteurs du marché en réduisant les risques et en créant la certitude que les entreprises de technologie financière et les autres fournisseurs peuvent offrir un service complet à tous leurs clients.
- Éliminer le fardeau, pour le client, de choisir les banques et les entreprises de technologie financière en fonction du service de raccordement.
- Réduire les coûts de construction, d'exploitation et d'entretien.
- Réduire les coûts de sécurité en rendant plus efficace le respect des exigences d'essai et de vérification.
- Favoriser l'investissement dans l'innovation axée sur la clientèle, plutôt que d'immobiliser des ressources du côté des raccordements.
- Faciliter la participation des petites entreprises.



SOURCE: Capgemini Financial Services Analysis 2017 © June 2017 The Financial Brand

- Simplifier la capacité de retracer les atteintes, d'évaluer les fautes et d'attribuer les pertes, faciliter l'établissement d'un modèle de responsabilité et permettre aux assureurs en cyberrisque d'évaluer les menaces.
- Clarifier les choses en fournissant des lignes directrices cohérentes en matière de conformité (et en simplifiant le processus d'ajustement des normes du marché au fil du temps)
- Réduire les obstacles à l'innovation en créant de la cohérence et en simplifiant le processus de développement

La normalisation est impossible sans une entité de mise en œuvre et un organisme de réglementation capable d'assurer une surveillance efficace. Comme le marché canadien est si contrôlé, il va de soi que l'établissement de normes techniques serait la meilleure façon de procéder.

Bien sûr, la loi n'est pas un bon endroit pour faire valoir des exigences techniques. Il doit y avoir suffisamment de souplesse pour que les organismes de réglementation et les

participants du système bancaire ouvert puissent résoudre les problèmes et s'adapter, au besoin. L'établissement d'un énoncé clair des principes et des objectifs primordiaux clarifie la situation tant pour les organismes de réglementation que pour les participants au marché.

Gérer les données historiques

Il doit également y avoir des normes claires quant à qui conserve les données historiques et pour combien de temps. Dans le cas des données sur les opérations, les organismes de réglementation doivent tenir compte de la quantité de données historiques qui peuvent être requises. Une période indéterminée ferait peser une charge excessive sur le budget des détenteurs de données. Dans de nombreuses administrations, les organismes de réglementation ont déterminé qu'une approche pragmatique obligerait les détenteurs de données à ne transférer les données que pour la période pendant laquelle ils sont tenus de les conserver conformément aux obligations réglementaires existantes.

CHAPITRE 4: RÉSUMÉ

- En définitive, le système bancaire ouvert est l'équivalent moderne des méthodes employées depuis des années par le secteur des services financiers; les percées réalisées par rapport aux données et aux technologies en ont simplement amélioré l'efficacité, l'acceptabilité et l'accessibilité.
- De nos jours, les principaux modes de partage de données sont par capture de données d'écran et par interface de programmation d'applications (API) privée. Or, ces modes de partage exigent qu'une entreprise de technologie financière enregistre les données d'accès à la plateforme bancaire en ligne du client puis qu'elle utilise ces données pour se connecter au nom du client afin d'extraire les données voulues.
- Si elle est réalisée par des parties responsables, le grattage d'écran est un mécanisme viable pour accéder à des données tout en préservant la sécurité et en réduisant au minimum le risque opérationnel; toutefois, cette méthode a ses limites :
 - Elle ne permet pas aux consommateurs de contrôler la portée et la durée de l'accès;
 - Elle peut sembler aller à l'encontre des conditions d'utilisation dont sont assortis les comptes clients aux institutions financières;

- Elle peut monopoliser beaucoup de ressources.
- Les accords bilatéraux conclus par les entreprises de technologie financière manquent de transparence et menacent de jeter bas l'efficacité, de restreindre la concurrence sur les marchés, de réprimer l'innovation, de réduire la compétitivité et de faire grimper les coûts, autant de répercussions qui risquent d'en diminuer la valeur aux yeux des consommateurs.
- Il serait extrêmement avantageux d'établir des normes techniques pour faire d'un environnement API la méthode de partage de données privilégiée (par rapport au grattage d'écran et aux accords bilatéraux).

Chapitre 5 : Politiques et surveillance efficaces

Alors que le marché canadien s'engage sur la voie du système bancaire ouvert, plusieurs considérations clés en matière de politiques et de réglementation entrent en ligne de compte. En fin de compte, un système bancaire ouvert apportera une valeur ajoutée substantielle aux consommateurs, mais seulement si elle est réglementée efficacement.

Un cadre de système bancaire ouvert approprié exige une surveillance réglementaire et une normalisation, y compris des investissements à l'appui de ces activités. Faciliter le partage des données entre les consommateurs et les entreprises de technologie financière ou d'autres tiers devrait inclure la surveillance appropriée des entreprises entrant sur le marché et l'assurance que les institutions financières ne peuvent pas choisir quelles données peuvent ou ne peuvent pas être partagées avec des tiers avec le consentement de leurs consommateurs. Une telle surveillance doit :

1. S'assurer que les consommateurs sont les propriétaires de leurs données;
2. Veiller à ce que les accords de consentement soient clairs et à ce qu'il soit possible de révoquer ce consentement;
3. Veiller à ce que la réglementation soit proportionnelle au risque que le tiers présente pour les consommateurs et le système financier;
4. Assurer la conformité aux lois canadiennes sur la protection de la vie privée électronique, ainsi qu'aux normes et aux mesures supplémentaires visant à atténuer les menaces à la cybersécurité.

Bien que divers pays aient adopté des approches différentes pour mettre en œuvre un système bancaire ouvert, les leçons tirées de l'expérience du Royaume-Uni montrent les avantages qu'un cadre de système bancaire ouvert tire d'une surveillance réglementaire et d'une normalisation appropriées, notamment des investissements pour soutenir ces activités. L'introduction d'une entité responsable de la mise en œuvre peut établir des règles du jeu équitables pour lesquelles tous les intervenants peuvent offrir leurs points de vue sur les politiques, la normalisation et les mesures de sécurité pour les participants au marché, et qui est habilitée à résoudre, en gardant l'expérience du consommateur à l'esprit, les points de désaccord entre différents intervenants. Cette entité peut également fournir une mesure cohérente des résultats, au fil du temps, qui sont alignés sur les objectifs visant à assurer les intérêts des consommateurs tels que la propriété des données, la transparence, la sécurité, la protection des renseignements personnels et la stabilité du système financier.

Faciliter le partage des données entre les consommateurs et les entreprises de technologie financière ou d'autres tiers devrait inclure la surveillance appropriée des entreprises entrant sur le marché et l'assurance que les institutions financières seront pas en mesure de choisir quelles données peuvent ou ne peuvent pas être partagées avec des tiers avec le consentement de leurs consommateurs. Une telle surveillance doit :

Le gouvernement fédéral du Canada doit jouer un rôle proactif dans un nouveau cadre de système financier en prenant des mesures visant à :

Définir la portée des types de comptes qui seront inclus dans le régime de système bancaire ouvert du Canada afin de permettre aux consommateurs d'avoir accès, par le biais du système bancaire ouvert, à toutes les données auxquelles ils peuvent avoir accès grâce à leurs expériences bancaires en ligne ou mobiles, ou qu'ils reçoivent de leur institution financière par d'autres moyens;

S'assurer, le cas échéant, que les nouveaux arrivants sur le marché s'inscrivent auprès d'une entité et sont approuvés par celle-ci pour établir une surveillance. Cela comprend :

- La communication de renseignements sur les obligations du Canada, comme le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE);
- Établir un répertoire fédéral des fournisseurs inscrits;

Veiller à ce que le processus d'inscription soit clair pour les nouveaux arrivants, y compris une période de temporisation équilibrée du grattage d'écran pour les types de comptes couverts qui ne nuit pas au besoin urgent d'offrir aux Canadiens les avantages du système bancaire ouvert, tout en perfectionnant l'environnement des API, qui offre une option de repli au cas où les API du système bancaire ouvert ne seraient pas exploitées de façon fiable;

- Inclure une mesure cohérente des résultats, au fil du temps, qui sont alignés sur les objectifs visant à assurer les intérêts des consommateurs, comme la propriété des données, la transparence, la sécurité, la protection de la vie privée et la stabilité du système financier.

Glossaire

Interface de programmes d'application (API) : Un ensemble de routines, de protocoles et d'outils pour la création d'applications logicielles qui spécifient comment les différents composants logiciels doivent interagir. Les API permettent à une application logicielle de communiquer de manière simple et sécurisée avec une application distante par Internet.

Connaître son client : Processus par lequel les banques recueillent, vérifient et surveillent continuellement l'information sur l'identité de leurs clients. L'objectif du procédé « Connaître son client » est d'empêcher les banques, les entreprises de technologie financière et autres prestataires de services financiers d'être utilisés, intentionnellement ou non, pour le blanchiment d'argent ou d'autres activités criminelles. Ce processus permet aussi aux entreprises de mieux comprendre leurs clients.

Système bancaire ouvert : Le partage structuré des données entre les fournisseurs de services financiers, fondé sur les besoins des clients et sur leur consentement.

Grattage d'écran : Dans le domaine bancaire, le grattage d'écran consiste généralement à recueillir les informations d'identification bancaires d'un utilisateur, puis à les utiliser pour se connecter et récupérer des données sur le site Web d'une banque (ou sur l'API de l'application mobile de la banque).